



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

REGLEMENT CHALLENGE FUTSAL

Loi 3 : NOMBRE DE JOUEURS

- Joueurs :

Tout match est disputé par deux équipes composées sur le terrain chacune de **cinq joueurs au maximum**, dont l'un sera gardien de but. Pour débiter un match, chaque équipe devra présenter cinq joueurs sur le terrain dont 1 gardien de but. Le match sera arrêté si une équipe présente moins de 3 joueurs (dont un gardien) sur le terrain.

Lors des phases 1 et 2, un joueur ayant participé avec une équipe sur un plateau ne peut participer avec une autre équipe sur le même plateau ou sur un autre plateau, que ce soit à la même journée ou sur une autre journée. Si le cas se produit, les deux équipes concernées ne pourront pas se qualifier pour la phase finale.

- Procédure de remplacement : Remplaçants / Remplacés

Le nombre **maximum de remplaçants autorisé est de cinq**. Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match. Un joueur qui a été remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors-jeu (sans arrêt de jeu et sans demander l'autorisation à l'arbitre) mais pour lequel il convient d'observer les dispositions suivantes :

- **Le joueur quittant le terrain doit passer la ligne de touche, en traversant la zone de remplacements de son équipe (devant son banc).**
- Le joueur pénétrant sur le terrain doit également traverser sa zone de remplacement. Il ne peut le faire que quand le joueur sortant a entièrement franchi la ligne de touche. **Pour cela, tous les joueurs « remplaçants » portent une chasuble qu'ils donnent au joueur remplacé lors de leur entrée sur l'aire de jeu.**
- Tout remplaçant est soumis à l'autorité et aux décisions de l'arbitre, qu'il soit appelé à jouer ou non.
- La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain de jeu. Le remplaçant devient alors joueur, et le joueur qu'il a remplacé cesse d'être joueur. Le gardien de but peut remplacer n'importe quel joueur de champ.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Loi 4 : EQUIPEMENTS DES JOUEURS

- Sécurité :

L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour lui-même ou les autres. Ceci s'applique aussi aux bijoux en tout genre.

- Equipement de base :
 - Le port des protège-tibias est obligatoire.
 - Les seules chaussures autorisées sont les espadrilles de toile ou des chaussures de sport ou de gymnastique en cuir mou, avec semelles de caoutchouc ou en matière similaire. Le port des chaussures est obligatoire.
- Gardien de but :
 - Le gardien de but est autorisé à porter un pantalon de survêtement.
 - Il doit porter une tenue le distinguant des autres joueurs et de l'arbitre. Si un joueur de champ remplace un gardien de but, il doit porter un maillot de gardien de but portant son numéro correspondant.

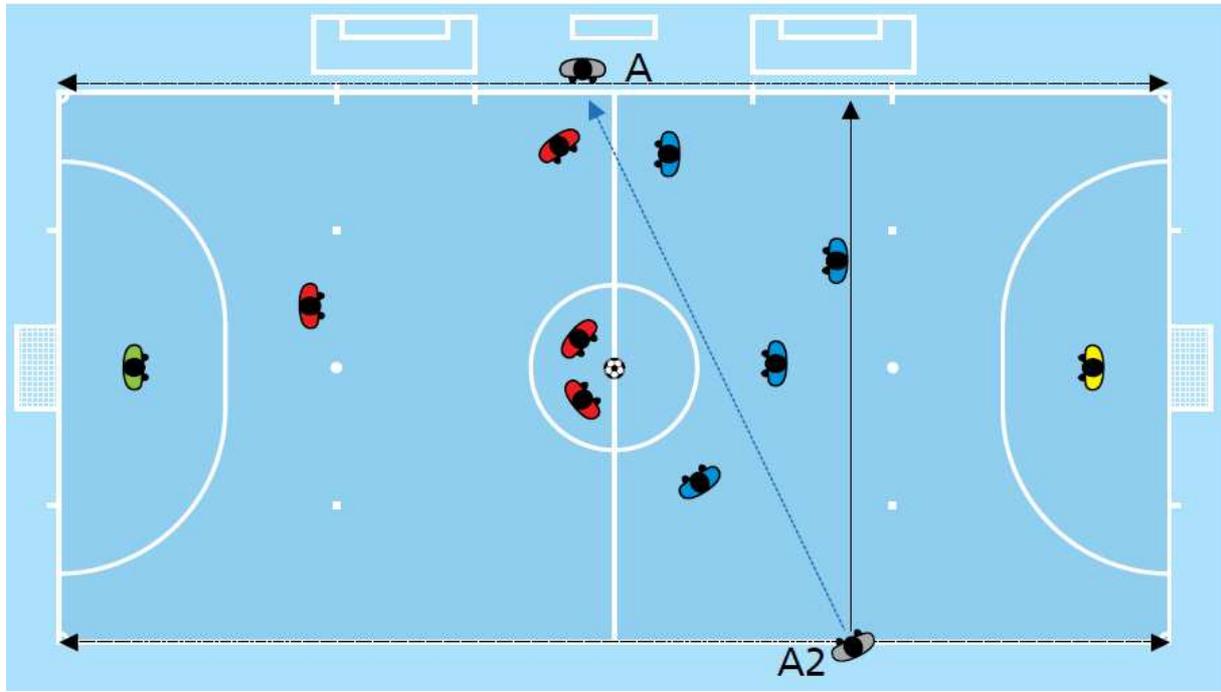
Loi 5 : ARBITRES

- Pour les U11 et U13 : L'arbitrage est assuré en binôme : l'éducateur (arbitre principal) et un joueur (arbitre secondaire) du club désigné pour l'arbitrage. **Ils se positionnent chacun sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu**
- Pour les U15 et U17 : L'arbitrage est effectué par 2 jeunes du club désigné pour l'arbitrage **positionnés sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu soutenus par leur éducateur.** Ce dernier veillera au bon déroulement des rencontres, conseillera les jeunes arbitres, et aura le pouvoir de trancher en cas de litige.
- Pour les Séniors : L'arbitrage est effectué par les arbitres officiels **positionnés sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu**



District Aveyron Football

Saison 2019-2020



Loi 7 : DUREE DES MATCHES

1. JEUNES

Les matches se joueront sans mi-temps.

Phase 1 à 3 Plateaux, temps de jeu : ↓

- 12 minutes pour les poules de 10 équipes
- 14 minutes pour les poules de 9 équipes
- 17 minutes pour les poules de 8 équipes
- 19 minutes pour les poules de 7 équipes

Phase 1 à 2 Plateaux, temps de jeu : ↓

- 10 mn pour les poules de 9 équipes
- 12 mn pour les poules de 8 équipes
- 15 mn pour les poules de 7 équipes
- 18 mn pour les poules de 6 équipes



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Concernant la Phase 2, les temps de jeu seront de :

- « X » minutes pour les poules de « X » équipes

2. SENIORS F.

Les matches se joueront sans mi-temps, et dureront 13 minutes pour les Poules de 5 équipes et 15 minutes pour les Poules de 4 équipes

Concernant la phase finale, les temps de jeu seront de 15 minutes.

Loi 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DE JEU

Sur un coup d'envoi ou une remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 5 mètres du ballon. Pas de but direct.

Loi 9 : BALLON EN JEU ET HORS JEU

Le ballon est hors-jeu dès que le ballon franchi entièrement la ligne de sortie.

Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche, à la hauteur de l'impact du ballon. La touche est en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier.

Loi 10 : BUT MARQUE

Un but est marqué quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but entre les poteaux et sous la barre transversale. Toutefois, **un but ne peut être validé si le gardien de but de l'équipe attaquante lance ou frappe intentionnellement le ballon de la main ou du bras depuis sa surface de réparation et qu'il est le dernier joueur à toucher le ballon.**

De plus, un but inscrit sur tacle ne sera pas validé.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Loi 12 : FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS

Tous les tacles, qu'ils soient offensifs ou défensifs, avec des adversaires proches ou pas, sont INTERDITS

Les fautes et comportements antisportifs doivent être sanctionnés comme suit :

- **Les Coups francs Directs**

Ils peuvent **se tirer directement**. Ballon arrêté à l'endroit où la faute a été commise et **adversaires à 5 m.**

Temps décompté : 4 secondes

Rappel des principales fautes, commises par inadvertance, par imprudence ou par excès de combativité :

- Charge un adversaire, même avec l'épaule
- Bouscule un adversaire
- Sortie en glissade avec le pied ou les genoux de la part du gardien de but.



- **Coup de pied de réparation**

Un coup de pied de réparation est infligé à l'équipe qui, dans sa propre surface de réparation et lorsque le ballon est en jeu, commet l'une des infractions pour lesquelles un coup franc direct doit être accordé.

Le gardien de but de l'équipe en défense doit rester sur la ligne de but, face à l'exécutant et entre les poteaux jusqu'à ce que le ballon ait été botté. Tous les joueurs autres que l'exécutant doivent se trouver sur le terrain de jeu, hors de la zone des 9 mètres (ligne en pointillée)



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

- **Coup de pied de pénalité – Cumul de fautes : 5 maximum (uniquement en séniors)**

Les fautes seront comptabilisées par équipe et par match. Au-delà de 5 fautes, chaque faute supplémentaire entraînera un coup de pied de pénalité.

Exécution au sifflet :

- Position du ballon : face au but à 10 m et sans mur (voir illustration).
- Tireur identifié et temps décompté.
- Position des autres joueurs : derrière le ballon à 5 m. Position du gardien : à 5 m minimum du ballon.

Position du ballon lors d'un coup de pied de réparation (pénalty)



Loi 14 : COUP DE PIED DE REPARATION (Pénalty)

- **Le ballon est placé sur la ligne pleine de la zone face au but.**
- Position de gardien sur la ligne. Tireur identifié. Exécution au sifflet.
- Tous les autres joueurs doivent se trouver derrière les 9 mètres (ligne en pointillée)

Position du ballon lors d'un coup de pied de pénalité (cumul de faute, uniquement en Séniors)

Loi 15 : RENTREE DE TOUCHE AU PIED

La rentrée de touche s'effectue exclusivement au pied. Le but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche.

La rentrée de touche est accordée :

- Quand le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air, ou a touché le plafond.
- A l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche.
- A l'équipe adverse du joueur qui a touché en dernier le ballon.





District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Le ballon :

- **Doit être arrêté et placé sur la ligne de touche, ou légèrement en retrait.**

Le joueur exécutant la rentrée de touche :

- Doit avoir, au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne au moment de botter le ballon.

Les joueurs de l'équipe défendante :

- **Doivent se tenir au moins à 5 mètres du point où la rentrée de touche est effectuée.**

Exécution :

- **L'exécutant doit procéder au tir dans les 4 secondes à compter de l'instant où il pose le ballon. Il a le droit de demander que le joueur adverse se mette à distance en disant « distance » à l'arbitre.**
- L'exécutant ne doit pas jouer à nouveau le ballon avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.
- Le ballon est en jeu dès l'instant où il a pénétré sur le terrain.

Loi 16 : SORTIE DE BUT

Le dégagement du ballon est la manière de reprendre le jeu après une sortie de but.

Un but ne peut pas être marqué directement sur dégagement du ballon.

Le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main dans les 4 secondes.

Le temps est décompté dans les catégories ;

Exécution :

- Le ballon est dégagé de la main d'un point quelconque de la surface de réparation par le gardien de but de l'équipe défendante.
- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est sorti directement de la surface de réparation.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Repasse du ballon d'un partenaire à son gardien :

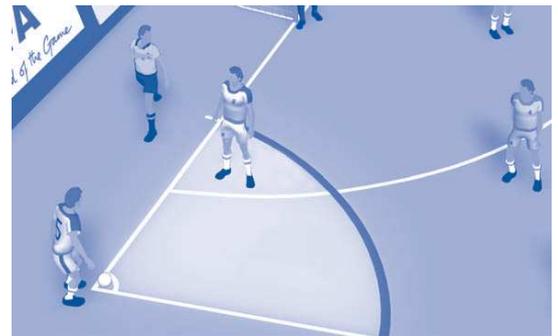
- U.11, U.13, U.15, U.17 et Séniors : Illimitée mais le gardien doit reprendre et relancer aux pieds. Si reprise à la main : Coup Franc Indirect sur la ligne pleine de la surface de réparation. Le mur se positionne à 5 mètres du ballon.

Loi 17 : COUP DE PIED DE COIN

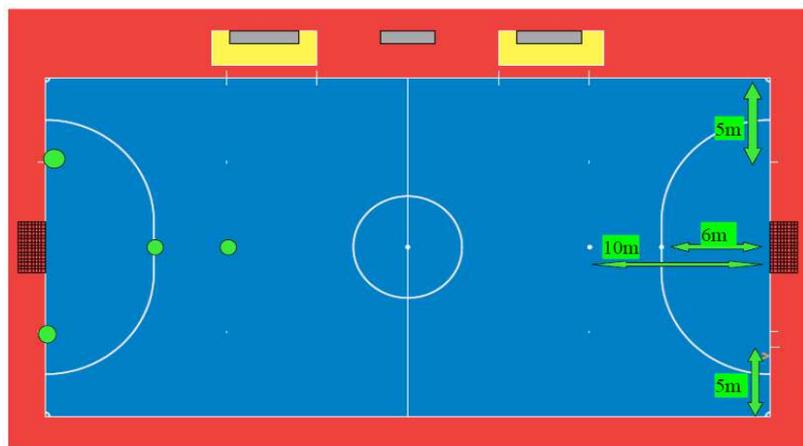
Un coup de pied de coin sera exécuté lorsque le ballon sort en sortie de but, après que le gardien ou un joueur de l'équipe défendante ait touché le ballon.

Sur un coup de pied de coin :

- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir au moins à 5 mètres du ballon jusqu'à ce qu'il soit en jeu.
- Le corner doit être exécuté, ballon arrêté, dans les 4 secondes à compter de l'instant où l'exécutant pose le ballon.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé.
- L'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.



Marquage terrain





District Aveyron Football



Saison 2019-2020

DEFINITION DES ENGAGEMENTS

A. Jeunes :

2 niveaux possibles :

- Niveau 1 (confirmé) avec 36 équipes maximum en U11/U13 et 24 équipes maximum en U15/U17 : 2 équipes maximum par club et par catégorie (selon les engagements en Football Extérieur, possibilité de limiter à 1 seule équipe).
- Niveau 2 (moyen), sans limitation d'équipes par club et par catégorie.

B. Filles Séniors et U18F :

1 seul niveau possible, par catégorie

DEFINITION DES EQUIPES QUALIFIEES

1. Jeunes Niveau 1 :

- **U11 : Phase 1** : 4 Poules de 9 équipes. Les 3 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.

Phase 2 en 1 Plateau: Phase qualificative pour la Phase Finale : 12 équipes réparties 2 poules de 6 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 24 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en 3 Poules de 8. Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **U13 : Phase 1** : 4 Poules de 8 ou 9 équipes. Les 3 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

Phase 2 en 1 Plateau: Phase qualificative pour la Phase Finale : 12 équipes réparties 2 poules de 6 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 22 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en 3 Poules de 7 ou 8. Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **U15 : Phase 1 :** 3 Poules de 7 équipes. Les 4 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.

Phase 2 en 1 Plateau : Phase qualificative pour la Phase Finale : 12 équipes réparties 2 poules de 6 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 9 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en une Poule. Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **U17 : Phase 1 :** 2 Poules de 7 équipes. Les 5 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.

Phase 2 en 1 Plateau : Phase qualificative pour la Phase Finale : 10 équipes réparties 2 poules de 5 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 4 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en une Poule.



District Aveyron Football

Saison 2019-2020

Phase Finale: 4 équipes par catégorie (**U11/U13/U15/U17**) à l'Amphithéâtre de Rodez le Dimanche 23 Février 2020. Une seule équipe par club dans la catégorie. La Phase finale se déroulera en 2 phases :

3 Matches de poules de 4 équipes

Finale 1^{er} VS 2^{ème} et Petite Finale 3^{ème} VS 4^{ème}

Le temps de jeu de chaque match est de 15 minutes en continu.

En cas d'égalité à la fin du match de classement, 3 tirs au but seront exécutés. Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue des 3 tirs au but, chaque équipe exécutera un tir au but jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déterminé.

2. Jeunes Niveau 2 :

• Phase 1 : 2/3 plateaux

- « X » poules géographiques par catégorie composées de 7 à 9 équipes.
- Matches aller-simple
- **En U.11 :** Les 2 premiers de chaque poule + les 4 meilleurs troisièmes au ratio points/match, soit 20 équipes, sont qualifiés pour la « Phase 2 Niveau 2 Qualificative » qui débouchera sur la phase finale à St Geniez.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **En U.13 :** Les 2 premiers de chaque poule + les 6 meilleurs troisièmes au ratio points/match, soit 20 équipes, sont qualifiés pour la « Phase 2 Niveau 2 Qualificative » qui débouchera sur la phase finale à Séverac.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.



District Aveyron Football

Saison 2019-2020

- **En U.15** : Les 4 premiers de chaque poule, soit 20 équipes, sont qualifiés pour la « Phase 2 Niveau 2 Qualificative » qui débouchera sur la phase finale à Rignac.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **En U.17** : Les 5 premiers de chaque poule, soit 10 équipes, sont qualifiés pour la phase finale à Rignac.

Phase 2 U11/U13/U15 en 1 Plateau: Phase qualificative pour la Phase Finale : 20 équipes réparties en 5 poules de 4 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **Phases Finales Niveau 2 avec 10 équipes par catégorie (2 équipes maximum par club dans la catégorie) :**

U.11 : Dimanche 9 Février 2020 à ST GENIEZ D'OLT

U.13 : Dimanche 9 Février 2020 à SEVERAC LE CHÂTEAU

U.15 : Dimanche 9 Février 2020 à RIGNAC

U.17 : Dimanche 9 Février 2020 à RIGNAC



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

La Phase finale Niveau 2 se déroulera en 2 phases :

4 Matchs de poules de 5 équipes (2 poules par catégorie)

Match de classement

Le temps de jeu de chaque match est de 15 minutes en continu.

En cas d'égalité à la fin du match de classement, 3 tirs au but seront exécutés. Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue des 3 tirs au but, chaque équipe exécutera un tir au but jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déterminé.

Chaque équipe qualifiée, pour la Phase finale Niveau 2, peut amener un jeune arbitre ayant été performant sur les plateaux qualificatifs. Ce dernier se joindra à l'équipe d'arbitres officiels présents ce jour-là.

3- Filles Séniors et U18F

- **Phase 1 Séniors** : 1 Poule de 4 et 2 Poules de 5 équipes. Les premiers de chaque poule se qualifient pour la Phase Finale ainsi que le meilleur second au ratio points/matchs joués.
- **Phase 1 U18F** : 2 poules géographiques. Les 2 premiers de chaque poule se qualifient pour la Phase Finale.
- **Phase 2 U18F** : Toutes les équipes non qualifiées pour la Phase Finale seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

- **Phases Finales U18F et Séniors Féminines :**

Dimanche 02 Février 2020 à Bozouls avec 4 équipes par catégorie : 3 matchs de « poule » puis une petite finale (3^{ème} VS 4^{ème}) et une grande finale (1^{er} VS 2nd)

La Phase Finale se déroulera en 2 Phases :

3 Matchs de poules de 4 équipes

Finale 1^{er} VS 2^{ème} et Petite Finale 3^{ème} VS 4^{ème}

Le temps de jeu de chaque match est de 15 minutes en continu.

En cas d'égalité à la fin du match de classement, 3 tirs au but seront exécutés. Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue des 3 tirs au but, chaque équipe exécutera un tir au but jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déterminé.

ATTRIBUTION DES POINTS (PHASE 1, PHASE 2 ET PHASE FINALE)

Les points pour les 3 phases du challenge seront attribués de la façon suivante :

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait : -1 point
- Si **une équipe ne se présente** pas sur un plateau, elle aura **un point de pénalité par match non joué**. Le match sera **gagné 3 à 0 par forfait pour l'équipe adverse**.



District Aveyron Football



Saison 2019-2020

CLASSIFICATION (PHASE 1, PHASE 2 ET PHASE FINALE)

En cas d'égalité aux points entre plusieurs équipes d'une même poule, il sera tenu compte des dispositions suivantes :

1. Goal-average général
2. Goal-average particulier
3. Meilleure attaque
4. Meilleure défense
5. 3 tirs aux buts

Les meilleurs seconds, troisièmes, etc ... de poules sont déterminés de la façon suivante :

1. Meilleur quotient (points / matchs joués)
2. Meilleure attaque (buts / matchs joués)
3. Meilleure défense (buts / matchs joués)